

PREFECTURE DES YVELINES
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du **mercredi 19 septembre 2012 au vendredi 5 octobre 2012 inclus** à la mairie d'**AUBERGENVILLE** sur la demande présentée par le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO), domiciliée Hôtel du Département, 2 place André Mignot 78012 – VERSAILLES Cedex en vue de l'obtention de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau des travaux d'aménagement des berges de la Seine à Aubergenville.

Monsieur Gilles BRUN, docteur en chimie appliquée en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant le délai d'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau à la mairie d'**AUBERGENVILLE** aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser directement par écrit au commissaire enquêteur à la mairie d'**AUBERGENVILLE**.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations lors des permanences qu'il assurera à la mairie d'Aubergenville aux dates et heures ci-après :

	<u>AUBERGENVILLE</u>	
Mercredi	19 septembre 2012	de 14h00 à 17h00
Vendredi	5 octobre 2012	de 14h00 à 17h00

Dès réception, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie d'Aubergenville, à la préfecture des Yvelines/Direction de la Réglementation et des Elections/bureau de l'environnement, ainsi que dans la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie pour y être tenue à la disposition du public.

FAIT A VERSAILLES, le 6 août 2012